L'HÔPITAL NOTRE-DAME À LA ROSE DE LESSINES

Sa fondation

Un travail réalisé dans le cadre du cours d'Histoire du Droit et des institutions, sous la bienveillance de Mmes Bourgaux et Duffuler-Vialle

MEUNIER Nicolas

UMONS-ULB
Ecole de Droit
BA1
Année 2017-2018

INTRODUCTION

De manière générale, l'humanité a toujours ressenti le besoin de porter secours et de s'occuper de ses congénères les plus faibles ou moins bien lotis.

Ce constat de soulèvement contre la détresse humaine, quelque qu'elle soit, peut être fait dans différentes époques, en différents lieux, au sein de différentes sociétés et sur différents plans de la pensée de l'Homme.

Au niveau médical, la volonté de sauver le plus de malades possibles grâce à une connaissance et des études toujours plus pointues, est un combat auquel beaucoup d'individus ont pris part. D'Imhotep, à Jean Valnet, en passant par Avicenne et Sun Simiao, tous ces grands noms de la médecine essayaient, avec leurs moyens, de sauver un maximum d'individus en détresse de santé[1].

Au niveau religieux, cette tendance peut être mis à jour facilement au travers, par exemple, des divinités gréco-romaines que sont Apollon, Esculape(Asclépios), ou encore Chiron. Toutes trois ont une assez grande notoriété, même encore de nos jours, et sont souvent rattachées à la lumière, la sagesse, la vie et son cycle, et la guérison[2]. Dans la pensée judéo-chrétienne cette attention portée à autrui est, en pratique, bien plus présente notamment par des extraits du Lévitique[3], et ceux de l'évangile de Luc[4].

Au niveau juridique, le fait de s'occupe de l'autre avec respect et importance est une notion très importante. La première règle de droit réel retrouvée étant celle de l'hospitalité. Ceci portant le soin de l'étranger au rang de quasi obligation diplomatique[5].

Encore aujourd'hui, nous pouvons retrouver ces personnes, qui en un acte particulier ou en un travail quotidien, tentent à leur manière de relancer ceux que la société a oublié, ou de soigner le blessé. En effet, c'est la fonction des organisations, comme le C.P.A.S., la mutuelle, la sécurité sociale ou encore le chômage.

---

[1] J.-C. GUEGUEN, *L'odyssée des parfums, de la thérapie à l'esthétique,* Paris, Pharmathème, Education-communication Santé, 2006, pp. 5 à 26
[2] E. HAMILTON, *La mythologie,* s.l., Pocket, 1984
[3] Lv. 19, 18, (troisième livre de La Torah)
[4] Lc 10 : 25-37
[5] P. VASSART, *Manuel de droit romain,* Bruxelles, Bruylant,2015, p. 17

Mais il ne faut pas croire que seul l'état se préoccupe des plus démunis, il suffit d'ailleurs pour cela d'observer le nombre pléthorique d'associations sans but lucratif (ASBL) qui existent, à l'instar, pour les plus connues, des « *resto du cœur* », de la « *fondation contre le cancer* », … Nous pouvons aussi compter dans ces organisations solidaires des opérations périodiques ou non comme le « *télévie* », « *le téléthon* », « *CAP 48* » ou encore « *Viva for live* », pour ne citer que les plus connues. Toutes ces dispositions sont composées exclusivement de bénévoles et de volontaires qui offrent argent et temps au services des plus faibles selon leur propre sensibilité.

Dans un monde politique instable, presque continuellement en guerre et toujours menacé, ce sont ces regroupements d'Hommes qui deviennent l'ultime rempart face à la misère humaine, alors même que l'Etat peine à se maintenir.

Au Moyen-âge, cette instabilité constante est une réalité probante, depuis la chute de l'Empire romain d'Occident, de son organisation quasi légendaire ainsi que de sa fameuse *Pax Romana*, plusieurs pouvoirs se sont mis en place et ont été renversés[6]. La violence est toujours plus présente et le pouvoir temporel peut-être contrecarré très rapidement. C'est dans cette période assez anarchique, qui voit le basculement de l'Europe occidentale dans la féodalité, autour de l'an 1000, que naissent les ordres hospitaliers un peu partout dans ces contrées. L'Hôpital Saint Jean de Bruges, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, ou plus tard, les Hospices de Beaune, sont certains des hôtel-Dieu les mieux conservés de cette époque.

Au travers de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, nous tenterons de mieux comprendre les raisons de la fondation de ces institutions hospitalières totalement novatrices pour l'époque ainsi que les mécanismes qui ont permis une aussi grande pérennité à ces organisations si spécifiques.

[6] EGINHARD, *La vie de Charlemagne*, texte inventorié dans la « Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondations de la monarchie française jusqu'au 13ème siècle », M. Guizot, 1824, Paris

TABLE DES MATIERES

Introduction .....

Table des matières .....

1. Un contexte : la société 1

1.1. Un essor urbain et une grande pauvreté 1

1.2. Le hasard de la féodalité 2

2. La fondation d'un Hôpital à Lessines 3

2.1 La révolution de la charité 3

2.2 Alix de Rosoit 4

2.2.1 Un nouveau point de vue 4

2.2.2 Les précautions de sauvegarde 5

3. Une communauté hospitalière organisée 6

3.1 La communauté 6

3.2 L'organisation 7

Conclusion 9

Bibliographie .....

1. UN CONTEXTE : LA SOCIÉTÉ

1.1. Un essor urbain et une grande pauvreté

Entre le XIème et XIVème siècle, notre région en particulier ainsi qu'une partie de l'Italie du Nord vont connaître un dynamisme bien plus important qu'ailleurs[8]. Ce développement spécifique voit donc la croissance spectaculaire de petites bourgades en véritables villages ainsi que la naissance de toutes nouvelles villes créées à partir de rien[7]. Malgré que le Moyen-âge soit profondément rattaché à la paysannerie, c'est un véritable exode rural qui se crée à cette époque ce qui fera naître une nouvelle classe sociale : la bourgeoisie.[8] Cette migration peut s'expliquer de deux manières.

D'une part, la vie dans les campagnes n'est pas de tout repos, *« Les ressources des paysans sont maigres et la dureté de leur labeur n'est pas récompensée »*[9], ce qui explique cette volonté d'évasion au profit des villes *« L'air de la ville rend libre »*. Ils espèrent y trouver une meilleure vie.

D'autre part, les XIème et XIIème siècles connurent de grands progrès techniques au niveau de l'agriculture ainsi qu'une augmentation importante de la surface cultivable (les grands déchiffrements, assèchements des marais, …). Le surplus de production poussa bon nombre de paysan dans les villes pour vendre leur récolte[10], et l'explosion démographique, qui s'en suivit, brisa l'équilibre économique croissant qui s'était installé durant ces avancées technologiques. La terre ne nourrissait de nouveau plus assez. La famine est réapparue. Ceci entraina l'insécurité due à la recrudescence des vols de récolte. Ce dernier point convaincant beaucoup de familles à rester derrière les remparts sécurisant des villes[11].

[7] A l'instar d'Ath, qui est fondée par la décision de Baudoin VI, dit le Bâtisseur, de construire une place forte face à la puissance des Comtes de Flandres.
[8] E. BOCQUET et C. HOLVOET, *« Essor urbain, développement des villes aux 12ème et 13éme siècles »*, in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai, pp.33-36
[9] J.-L. GOGLIN, *Les misérables dans l'Occident médiéval*, Seuil, Paris, 1976, p.49
[10] Ibid.
[11] J.-L. GOGLIN, *Op. Cit. p*p.51-52

Mais loin d'enrichir ses nouveaux citadins, les villes leur laissent, pour la plupart, leur condition misérable d'antan, passant simplement de serf agricole à une sorte de prolétariat avant l'heure, les coupant en plus de la solidarité coutumière de leur village d'origine[12].

1.2. Le hasard de la féodalité

A l'aube du 13ème siècle, Lessines, une petite ville fortifiée et florissante grâce à son commerce de draps, est administrée par Arnould IV d'Audenaerde, sire de Pamele et grand bailli des Flandres. Ses possessions sont donc très étendues entre la Dendre et l'Escaut, il y joua dès lors un rôle politique très important à cette période[13].

Il participa d'ailleurs à la bataille de Bouvine (1214), l'une des plus importante dans le bas Moyen-âge, celle-ci verra la victoire de Philippe Auguste, roi de France face à Otton IV, empereur romain germanique. Arnould IV était un vassal direct de Ferdinand du Portugal, l'un des grands seigneurs à s'être coalisé, notamment avec Jean sans terre et Otton VI, pour faire tomber la couronne française. Lors de cette défaite des coalisés, Ferdinand est capturé par les français[14]. Et il revient à sa femme d'à peine 15 ans, Jeanne de Constantinople, comtesse des Flandres et du Hainaut, de gouverner seule, elle sera alors épaulée par Arnould IV

Après des années de détention, Ferdinand jura fidélité au roi de France (1226) contre sa liberté et ses vassaux, dont Arnould IV, en feront autant. C'est par ce revirement féodal, que celui-ci trouvera la mort en répondant présent au roi de France pour aller livrer la bataille de Taillebourg face au roi d'Angleterre en 1242[15].

[12] J.-P. Leguay, *Vivre en ville au Moyen-âge*, éditions Jean-Paul Gisserot, Paris, 2006, p.166
[13] E. BRUTSAERT, *Province du Hainaut,* éditions Racine, Histoire et patrimoine des communes de Belgique, Bruxelles, 2009, pp.374-376
[14] G. DUBY, *Le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Gallimard, Folio Histoire,1985
[15] R. DEBRUYN, *« Aux origines de l'hôpital de Lessines »* in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai, pp79-87

2. LA FONDATION D'UN HÔPITAL À LESSINES

En répondant à l'appel de son suzerain, à plus de 60 ans, Arnould IV se doutait qu'il ne reverrait plus ses fiefs, et pris donc la précaution de rédiger son testament.[16]

2.1 La révolution de la charité[17]

Dans une société médiévale, il est inenvisageable de discuter la place que Dieu nous a confié dans son dessein. L'Homme doit se résigner à sa place, aucune ascension sociale ne peut être seulement imaginée, comme l'explique Thomas d'Aquin dans ses pensées[18].

Cependant, une autre notion médiévale existe par cette explication : tout le monde a un rôle à jouer dans les projets divins. Ainsi, « *Le pauvre est un intercesseur privilégié qui permet d'effacer son péché l'absoudre. Il participe à la rédemption, il incarne la souffrance.* » [19] [du Christ].

C'est de cette compréhension du monde que découle le concept de charité chrétienne, le misérable devient le faire-valoir du puissant au soir de sa vie, au moment où ce dernier veut racheter sa place au paradis.

Il était donc normal pour Arnould IV, de prévoir de léguer une partie non-négligeable de sa fortune aux malheureux, comme une monnaie d'échange pour laver ses péchés. Cette volonté de rédemption est encore augmentée par le fait qu'Arnould IV est un homme d'arme, et qu'il a donc passé sa vie dans le péché de l'homicide, comme l'explique Gérard, évêque de Cambrai au XIème siècle[20].

[16] Ibid.
[17] Expression d'André Vauchez, historien de renom spécialisé dans la dimension spirituelle du Moyen-âge et reprise dans de nombreux ouvrages tels que : *l'Hôpital Notre-Dame à la Rose*, éditions Wapica, 2015, Tournai, p. 39
[18] E. BOCQUET et C. HOLVOET, « *Deux concepts-phares au Moyen-âge : la charité et la pauvreté* », in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai, pp. 15-21
[19] J.-L. GOGLIN, *Op. Cit.*, p.54
[20] GERARD, « *histoire du droit et des institutions* », citée in BEAUTHIER R., Droit et genèse de l'Etat, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 2002, 82 et expliqué lors d'un cours de Mme Duffuler-Vialle

Cette grande crainte de la damnation éternelle, à la hauteur de la fortune gigantesque allouée, témoigne de la place toujours plus ample que prend l'Eglise dans la vie de chacun, même dans celle des plus importants et puissants personnages de l'époque.

Néanmoins, si un lègue charitable était coutumier pour les classes les plus aisées de la période, la plupart du temps cet argent était simplement distribué aux malheureux[21].

2.2 Alix de Rosoit

2.2.1 Un nouveau point de vue

Au XIIème siècle, « *un progrès est vraisemblablement accompli dans la mesure où certains commencent à comprendre, peut-être confusément, que le problème de la pauvreté ne relève plus de la seule charité et de la seule initiative individuelle mais aussi de la collectivité* »[22]

C'est sans doute cette nouvelle compréhension du lien entre charité et pauvreté qui poussa Alix de Rosoit, femme d'Arnould IV d'investir l'argent consacré au pauvre dans un hôtel-Dieu. Mais plus qu'une simple volonté spirituelle, en se replongeant dans la situation sociale et culturelle de l'époque, on remarque aisément que la fondation d'Hôpitaux devient ce que l'on pourrait appeler « un phénomène de mode » de la piété, tant il y a de grandes villes qui s'en équipent, notamment par l'intervention de Jeanne de Constantinople, contemporaine d'Alix[23].De plus, la fondation d'un Hôpital, a une telle gravité et longévité qu'elle ne fait pas seulement preuve de charité chrétienne au nom de son mari mais aussi pour elle et toute sa famille. Enfin, un service public, comme celui-ci ajoute aussi beaucoup de prestige à la maison d'Audenaerde ce qui est un plus en politique[24].

[21] E. BOCQUET et C. HOLVOET, « L'exercice de *la charité* », in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai, pp. 23-24
[22] [22] J.-L. GOGLIN, Op Cit., p.78
[23] R. DEBRUYN, *« Aux origines de l'hôpital de Lessines »* in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai, p83
[24] R. DEBRUYN (dir.), *Hôpital Notre-Dame à la Rose : de l'hôpital séculaire au musée du 3ème millénaire*, éditions Wapica, 2008, Tournai et R. DEBRUYN (dir.*), 8 Siècles d'Histoire, Hôpital Notre-Dame à la Rose*, Hôpital Notre-Dame à la Rose-ASBL Office du tourisme Lessines, 2001

2.2.2 LES PRÉCAUTIONS DE SAUVEGARDE DE LA FONDATION

Après la fondation de l'hôtel-Dieu, que l'on ne sait pas exactement dater suite à la perte de l'acte de fondation dans un incendie de 1940, Alix dut trouver des moyens de rendre pérenne cette institution fraichement constituée, qui devra sauver son âme et celle de sa lignée le moment venu.

Pour ce faire, celle-ci offrit à sa fondation des terres et des maisons ainsi que le mobilier nécessaire au bon fonctionnement de l'institution, et décida de construire le bâtiment à l'abri des remparts lessinois.

Son fils, successeur d'Arnould IV, Jean d'Audenaerde contribua, lui aussi, à l'œuvre instiguée par sa mère, on retrouve de ses actes, certaines archives précieuses comme un don de Jean à Hôpital Notre-Dame à la Rose de terres dans les villages voisins à Lessines. En plus de ce don, Jean décide, par le biais d'une charte[25], d'attribuer à l'hospice un revenu annuel de 100 livres. Tout ceci permettant à l'infrastructure de vivre et soigner les premiers nécessiteux.

Mais Alix ne s'arrêta pas à la simple protection financière et physique, elle n'hésita pas, en effet à mander la reconnaissance et la protection des plus grands de l'Europe occidentale du XIIIème siècle. L'évêque de Cambray, Guy de Laon et son successeur Nicolas de Fontaines, reconnaitront l'institution, ce dernier ajoutera même des règles et un statut à l'hôpital. Dès l'origine, ceux-ci, sont placés comme l'autorité de l'hôtel-Dieu.

La veuve d'Arnould IV alla même jusqu'à demander une confirmation pontificale, à laquelle le pape répondit en offrant « *les principaux privilèges spirituels et temporels, (…), et les bienfaiteurs de l'hôpital se verront même accorder des jours d'indulgences.*[26] »[27,].

[25] Au Moyen-âge, une charte, est un titre qui consigne des privilèges, ou des droits, ou qui règle des intérêts.
[26] R. DEBRUYN, *« Aux origines de l'hôpital de Lessines »* in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai, p87
[27] C. HOGONNET(dir.), Les hospices de Beaune s'invitent à l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, éditions Wapica, 2015, Tournai, pp.9-12 et M. VANHECKE, Ces dames de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, Memogrames, les éditions de la mémoire,2007, Arquennes, pp. 17-19

2. UNE COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE ORGANISÉE

Evidemment, la clef de voute pour offrir une pérennité à l'œuvre charitable d'Alix est l'installation de chanoines[28] et chanoinesses dans le bâtiment. Ceux-ci tenaient alors le rôle d'infirmiers et occupaient les lieus. Ces communautés évolueront sous la règle de Saint-Augustin, une règle bien adaptée au milieu hospitalier et qui est en vigueur dans de nombreux hôtel-Dieu[29].

3.1 La communauté

A la tête des sœurs, nous retrouvons donc la prieure : *« la prieure doit être la règle vivante de la communauté et animer par son exemple, encore plus que par ses paroles, les sœurs à l'observance des vœux et des règlements (…). Elle est responsable de chacune des sœurs, du gouvernement des activités de chaque maison ainsi que du développement des activités de la congrégation entière. »*[30].

On distingue aussi le maître-directeur qui s'occupe des soins de l'âme des malades ainsi que des confessions des chanoinesses. C'est lui qui doit rendre des comptes à l'(arch)évêque de Cambrai et qui représente celui-ci.[31]

Enfin, le groupe le plus important de la communauté, les sœurs. « *Les tâches attribuées aux sœurs sont très diverses. Certaines sont chargées des malades le jour alors qu'un service de garde est organisé pendant la nuit. D'autres s'affairent aux tâches quotidiennes qui incombent à des religieuses hospitalières : il y a la lingère, la cuisinière, la*

[28] Alors que le nombre de sœur va augmenter jusqu'au XIXème, celui des frères va lui rapidement diminué pour disparaître totalement en 1536 avec la réforme de Robert de Croy. A partir de ce moment, les seuls hommes de l'hôpital sont les prêtres, qui s'occupent des différents sacrements et offices. Depuis le XIVème siècle, les frères s'étaient déchargés de travail d'infirmier, s'occupant essentiellement des travaux de la ferme de l'hôpital. Une fois leur disparition complète survenue, ils seront remplacés par des ouvriers salariés. Nous ne parlerons donc que des sœurs.

[29] E. BOCQUET, *« Aux origines de l'hôpital : une communauté mixte* », in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai, pp.95-98

[30] M.-C. DINET-LECOMPTE, Les sœurs hospitalières en France aux XVIIème et XVIIIème siècle, Honoré Champion Editeur, Paris, 2005, p. 256

[31] R. DEBRUYN (dir.*), 8 Siècles d'Histoire, Hôpital Notre-Dame à la Rose*, Hôpital Notre-Dame à la Rose-ASBL Office du tourisme Lessines, 2001

pharmacienne, la portière, … Pendant leur temps libre, les sœurs sont invitées à se rendre à l'ouvroir, où elles filent la laine, rapiècent, cousent. » [32]

3.2 L'organisation

Comme bon nombre d'institutions semblables à l'époque, l'Hôpital Notre-Dame à la Rose est semi-autarcique. Elle possède donc, en plus de son hospice et de son couvent, une ferme qui sera gérée jusqu'en 1536 par une communauté de frères augustins, ceux-ci s'occupaient en réalité de toutes les tâches matérielles. Après cette date, ce sont des ouvriers salariés qui reprendront ces travaux.

A l'époque des débuts de l'hospice, il n'était pas rare de croiser des communautés mixtes, ceci n'a rien d'étonnant dans une société aussi machiste qu'était celle médiévale. En effet durant cette période, l'Eglise parachevait sa diabolisation de la femme, qu'elle rendait coupable de tous les maux imaginables en se référant à la Faute originelle. Ainsi le nombre de communauté masculine ne cessera d'être supérieure à celle féminine alors que la vie en communauté était la seule option pour la femme désirant vivre entièrement sa foi a contrario des différentes voies cléricales exclusivement masculine. Aussi envisageait-on les communautés de sœurs, lorsque celles-ci n'étaient reniées ou détruites, plus dans une dimension d'emprisonnement : « *la solitude est plus nécessaire aux nonnes qu'aux moines parce qu'elles sont plus fragiles* »[33].

Les femmes n'avaient même pas d'identité juridique. On ne pouvait dès lors pas leur laisser l'entièreté de leur liberté, sans hommes. Alix de Rosoit l'aura même sans doute souhaité. En effet, dans sa volonté de stabiliser sa fondation, elle voulait lui offrir l'indépendance qu'offre l'autarcie. Ainsi, elle s'assurait que sa création ne manquerait jamais de nourriture. Ces frères permettaient simplement à l'hôpital de ne pas être obligé d'employer de salariés.

On retrouve cette idée identique d'autonomie au travers l'emplacement de l'hôpital, près d'un cours d'eau, pour donner à boire, faire à manger, faire la lessive, ... sans être gêné

[32] E. BOCQUET, *Op. Cit.*, p. 98
[33] P. L'HERMITE LECLERCQ, « Les femmes dans la vie religieuse au Moyen Âge. Un bref bilan bibliographique », Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 8 | 1998, mis en ligne le 03 juin 2005, consulté le 14 mars 2017. URL : http://clio.revues.org/323

par le transport de l'eau. La Dendre servait aussi à l'apport des éléments que le site ne savait pas produire lui-même[34]. En plus de la ferme qui avait pour mission de nourrir l'établissement, l'hôpital était muni d'un jardin des simples, endroit où les sœurs faisait pousser les plantes médicinales utiles dans la préparation des différents médicaments. Ce jardin est donc une véritable pharmacie à ciel ouvert.

[34] M.-A. GROULT, L'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, de sa fondation à XVIème siècle, in Annales du Cercles Royal d'Archéologie d'Ath et sa région, tome 34, 1951, pp. 82-91

4. *CONCLUSION*

La fondation de ses institutions hospitalières résulte donc de trois axes très différents mais qui, unis, permirent l'existence de ces organisations multiséculaires charitables.

D'abord, une nouvelle compréhension de ce que voulait dire Charité et Pauvreté ainsi que du lien que l'on peut tirer entre ces deux concepts très forts au Moyen-âge. Ceci offrit certainement un endroit propice où l'idée de créer un espace avec une communauté qui s'occuperait des nécessiteux germa et eu l'occasion de se développer. Cette nouvelle pensée est donc le mouvement instigateur premier des sites hospitaliers.

Ensuite, comme un effet de mode, beaucoup de grandes familles, voyant une opportunité d'assoir plus concrètement leur autorité et de faire rayonner celle-ci aux alentours de leur domaine n'hésitèrent pas à passer le pas. Grâce à cette idée neuve beaucoup de familles tentèrent donc de redorer leur blason. Ce qui, sans aucun doute, eu un impact dans la politique. Car la puissance d'un noble va de pair avec sa notoriété[35], ces institutions étaient donc un emblème de plus que le noble pouvait porter fièrement en haute société pour montrer son rang. La volonté de cette recherche de toujours être mieux représenté est aussi guidée par le but de mieux se faire connaître de son suzerain et donc de gagner une place politique plus importante.

Enfin, la raison religieuse est certainement le plus gros poids dans la balance. Le noble qui fondait un hôpital voyait cela comme un investissement, certes plus important au début, mais qui, en plus d'apporter de la gloire sur son pouvoir temporel, permettait d'offrir le paradis à toute sa lignée et qui était donc bien plus durable. C'est sans doute ce dernier argument qui poussa réellement Alix de Rosoit à la fondation de son propre hôpital, puisque la finalité ultime de tous était le paradis, elle s'assurait d'elle-même que sa descendance l'accompagnerait le moment venu au paradis. Elle voyait certainement cet hôpital comme un gage de réussite religieuse assurée pour sa famille. Les avantages politique n'étant que du bonus parallèle et bien venu.

[35] L'exemple de la cour de Louis XIV en France, quant à la notoriété, est assurément le plus marquant aux vues du paroxysme du paraître de l'époque.

C’est pour cette prestance future dans le monde intemporel qu’Alix de Rosoit attacha tant de ferveur à réaliser une organisation aux bases solides en employant différents gages de maintien de son institution autant temporel comme la construction de l’Hôtel-Dieu derrière des fortifications, que juridique en mandant la reconnaissance papale. La clef de voute reste néanmoins la communauté qu’elle y établi et qui à force de conviction, et de travail réussi à faire atteindre 8 siècles à leur institution et à survivre aux nombreux conflits qui déchirèrent le territoire lessinois.

Alors que j’écris cette conclusion deux questions viennent me tarauder. La première se demande si nos institutions actuelles possèdent autant de mécanismes pour se protéger de la corrosion des années.

La deuxième semble à première vue bien plus pratique : Est-ce bien finalement tout ce qu’Alix de Rosoit avait prévu pour maintenir son hôpital qui permit cette survie multiséculaire et ne serait-ce pas plus trivialement ce que l’on appellerait aujourd’hui le principe de l’offre et de la demande ? ; l’hôpital n’a-t-il pas aussi bien survécu pour la simple et bonne raison qu’il a toujours eu une fonction plus ou moins importante dans la société, qu’il y a toujours eu des Hommes dans le malheur, à sauver de leur détresse sociale ou de santé ? ; la survie de l’institution de charité contre la pauvreté ne tiendrait alors que grâce à la pauvreté , le bourreau ne pourrait plus tuer au risque de se voir disparaître lui aussi. Cette problématique peut facilement reporter sur bon nombre d’organisations actuelles, prouvant que le lien charité-pauvreté, même s’il a évolué et changé de nom, est toujours bien présent dans nos vies contemporaines[36].

[36] SEELOW S., « Monsanto, un demi-siècle de scandales sanitaires », *Le Monde*, Paris, 16 février 2012

BIBLIOGRAPHIE

- BOCQUET E. et HOLVOET C., « Essor urbain, développement des villes aux 12ème et 13éme siècles », in *l'Hôpital Notre-Dame à la Rose*, éditions Wapica, 2015, Tournai
- BOCQUET E. et HOLVOET C., « *Deux concepts-phares au Moyen-âge : la charité et la pauvreté* », in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai,
- BOCQUET E. et HOLVOET C., « L'exercice de *la charité* », in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai
- BOCQUET E., *« Aux origines de l'hôpital : une communauté mixte* », in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, 2015, Tournai
- BRUTSAERT E., *Province du Hainaut*, éditions Racine, Histoire et patrimoine des communes de Belgique, Bruxelles, 2009
- DEBRUYN R. (dir.*), 8 Siècles d'Histoire, Hôpital Notre-Dame à la Rose*, Hôpital Notre-Dame à la Rose-ASBL Office du tourisme Lessines, 2001
- DEBRUYN R. (dir.), *Hôpital Notre-Dame à la Rose : de l'hôpital séculaire au musée du 3ème millénaire*, éditions Wapica, 2008, Tournai
- DEBRUYN R., *« Aux origines de l'hôpital de Lessines »* in l'Hôpital Notre-Dame à la Rose, éditions Wapica, Tournai, 2015
- DINET-LECOMPTE M.-C., *Les sœurs hospitalières en France aux XVIIème et XVIIIème siècle*, Honoré Champion Editeur, Paris, 2005
- DUBY G., *Le Dimanche de Bouvines, 27 juillet 1214*, Gallimard, Folio Histoire,1985
- GERARD, « *histoire du droit et des institutions »*, citée in BEAUTHIER R., Droit et genèse de l'Etat, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 2002, 82
- GOGLIN J.-L., *Les misérables dans l'Occident médiéval*, Seuil, Paris, 1976
- GROULT M.-A., *L'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, de sa fondation à XVIème siècle*, in Annales du Cercles Royal d'Archéologie d'Ath et sa région, tome 34, 1951
- GUEGUEN J.-C., *L'odyssée des parfums, de la thérapie à l'esthétique*, Paris, Pharmathème, Education-communication Santé, paris, 2006,
- HAMILTON E., *La mythologie*, marabout université, Verviers, 1984
- HOGONNET C.(dir.), *Les hospices de Beaune s'invitent à l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines*, éditions Wapica, 2015, Tournai
- l'HERMITE LECLERCQ P., « Les femmes dans la vie religieuse au Moyen Âge. Un bref bilan bibliographique », Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 8 | 1998, mis en ligne le 03 juin 2005, consulté le 14 mars 2017. URL : http://clio.revues.org/323
- LAVRILLE A., *Varia (1243-1797) sur l'hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines, 1981*

- LEGUAY J.-P., *Vivre en ville au Moyen-âge*, éditions Jean-Paul Gisserot, Paris, 2006
- SEELOW S., « Monsanto, un demi-siècle de scandales sanitaires », *Le Monde*, 16 février 2012, voir http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/02/16/monsanto-un-demi-siecle-de-scandales-sanitaires_1643081_3244.html (consulté le 15 mars 2018)
- VANHECKE M., *Ces dames de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose*, Memogrames, les éditions de la mémoire,2007, Arquennes
- VASSART P., *Manuel de droit romain*, Bruxelles, Bruylant, 2015

- *Lv. 19, 18*
- *Lc 10 : 25-37*